

Déclaration finale de la XI^e conférence de l'Observatoire international de la démocratie participative (OIDP) : «Nouvelles technologies et participation citoyenne. Société civile et outils de communication »

Nous sommes à un tournant passionnant de l'histoire de l'humanité marquée par les conséquences du progrès technologique dans l'organisation sociale, politique, économique et écologique à l'ère d'une mondialisation croissante.

L'implantation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, multipliant à l'exponentiel les possibilités dont nous disposons pour communiquer entre nous et véhiculer des informations, a représenté des changements d'une grande portée dans tous les domaines de notre vie. Ceci est également vrai dans le domaine politique si on le prend dans le sens qui découle de la définition que donnait Aristote de l'homme (il faudrait dire aussi la femme) en tant qu'« animal social » par nature.

Les thèmes sociaux, politiques et académiques qui portent sur les nouvelles technologies et la participation citoyenne, ou, ce qui quant au concept revient au même, sur les nouvelles technologies et la démocratie, recouvrent de multiples combinaisons d'analyse théorique et pratique.

Lors de cette XI^e conférence internationale, nous avons eu le privilège et la possibilité de parler, débattre et réfléchir sur toutes ces questions. Des notions telles que l'eAdministration, l'eParticipation et l'eDémocratie, notamment, nous ont incités à approfondir une réflexion sur la complexité des relations modernes de communication sociale entre les humains, développées par l'implantation de plus en plus étendue des TIC.

À la fin de la conférence, il nous faut moins théoriser sur ce qu'est la participation citoyenne — notion déjà largement débattue et définie lors des congrès précédents — qu'explorer quels sont les modèles possibles de participation citoyenne pour le XXI^e siècle, sur la base des possibilités qu'offre une technologie en constante évolution.

Si l'on se place sous la perspective de l'administration gouvernementale, on constate une certaine inertie qui voit la participation citoyenne sous un angle « ethnocentrique nuancé », car elle est souvent conçue comme un flux bidirectionnel entre deux parties : l'administration et l'ensemble des citoyens.

Cette conception qui, a priori, possède une valeur extrêmement positive, ne définit pas, ni de très loin, tout l'immense potentiel que recouvre implicitement la notion de participation associée aux possibilités techniques du web 2.0 et aux dynamiques sociales qui y sont rattachées. Ce nouveau contexte permet d'aller au-delà des relations essentiellement bidirectionnelles ou radiales. De plus, il ouvre les personnes, associations et institutions à une nouvelle réalité de relations partant de l'idée de réseau, c'est-à-dire, des relations entre citoyens et administration, et réciproquement, mais aussi entre les citoyens eux-mêmes

organisés dans le cadre d'associations et de réseaux sociaux, divers, pluriels et multithématiques. Ces derniers sont à la base de la genèse de ce qui, en termes sociologiques, est appelé « l'intelligence collective », qui découle de la fluctuation aisée, rapide et constante d'opinions, d'idées, d'expériences et d'actions, indispensables à la création d'un nouveau savoir.

Malgré les aspects positifs de l'application des nouvelles technologies dans le développement de la société, par exemple, en favorisant la qualité de la démocratie grâce à une communication plus facile et au dialogue entre l'administration et les citoyens, il est à noter qu'elles présentent aussi des facteurs de risque susceptibles de menacer la cohésion de la société, si l'accès aux nouvelles technologies n'est pas universel et si tout le monde n'a pas les mêmes possibilités d'y accéder.

À cet égard, nous pouvons observer que, en plein dans l'ère numérique, une partie de la population ne dispose pas des ressources nécessaires pour utiliser ce type d'outils, et que, d'un point de vue sociologique, elle est plongée dans ce que l'on connaît comme la fracture numérique. Par conséquent, la notion de collectivité liée aux TIC n'est pas, à ce jour, tout à fait viable puisqu'une partie de la population en est exclue.

Il revient donc aux administrations de mettre en œuvre les ressources techniques et de formation nécessaires, afin de rendre possible une capacité fonctionnelle de l'ensemble des citoyens et des citoyennes dans l'usage des TIC.

Nous ne devons donc pas oublier de quelle manière les administrations utilisent ces outils et dans quels buts. Il existe deux grands paradigmes concernant la manière d'implanter les TIC dans le modèle de gestion politique :

Le premier, datant de la fin du XX^e siècle, considère que la modernisation du gouvernement traditionnel grâce aux nouvelles technologies ne représente qu'un moyen de le rendre plus rapide, transparent, flexible, efficace et moins hiérarchique. Cependant, rester dans un tel modèle n'implique en fait qu'un simple remplacement de la bureaucratie traditionnelle par une autre de type électronique, alors que la question serait plutôt d'éliminer toute la bureaucratie possible.

Le second exprime de manière plus évidente les opinions recueillies au cours de cette XI^e conférence : il soutient que pour qu'un véritable changement ait lieu, en matière de participation citoyenne en réseau — interreliée et accessible —, il faudrait dépasser le premier paradigme en envisageant la possibilité d'un modèle démocratique plus transversal, délibératif et fondé sur la participation démocratique.

Nous devrions donc tendre vers un système de gouvernement différent impliquant un changement de rôles des pouvoirs publics quant à la manière de prendre leurs décisions et favorisant la résolution de certains manques des démocraties représentatives, en transformant leur culture politique dans le sens

d'une culture civique et de l'innovation.

Suivre cette voie donnera la possibilité d'essayer de résoudre les questions de la désaffection, de la méfiance et de la crainte que beaucoup de citoyens ressentent à l'égard de la politique. Cette orientation facilite en effet de nouveaux mécanismes et des canaux de contact plus rapides, proches et personnalisés avec leurs représentants politiques.

C'est ainsi, et ce, grâce à des outils tels que les nouvelles plateformes virtuelles, que l'on sera en mesure de contribuer à une régénération politique et éthique ainsi qu'à un développement de la démocratie participative, articulée, notamment, autour des entités locales, « points-clés de proximité ».

Enfin, une réflexion qui s'adresse aux administrations publiques, afin de ne pas oublier que l'eParticipation ne s'oppose pas au maintien de modes de participation présentielle, mais que, bien au contraire, il faut veiller à ce que l'implantation des nouvelles technologies ne suppose pas une détérioration des réseaux sociaux traditionnels fondés sur les liens personnels.

Il convient donc de préserver l'esprit humaniste d'après lequel une société démocratique doit reposer sur la culture du dialogue, et que le dialogue entre les personnes constitue une valeur ajoutée par rapport au simple échange télématique d'informations.

Cette déclaration finale est donc le fruit de la production de connaissances qui a été générée pendant ces trois journées intenses grâce aux interventions des conférenciers, participants, modérateurs, organisateurs et de toutes les personnes qui, de ce fait, ont apporté leurs opinions à cet événement si important pour la société mondiale de notre époque. Un grand merci à tous les participants pour leur contribution.

Lleida, le 8 avril 2011